



COMPTE RENDU DE L'ATELIER POUR L'OBSERVATION DES BALEINES ET DES DAUPHINS DANS LES ILES DU PACIFIQUE

Auckland, Nouvelle Zélande
2 - 4 avril 2008



Avec la contribution de :



Australian Government

Department of the Environment, Water, Heritage and the Arts

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	4
JOUR 1	5
1. Discours de bienvenue et prière	5
2. Ouverture officielle de l'atelier	5
3. Présentation du rapport sur le whale watching dans la région des îles du Pacifique	5
4. Objectifs et structure de l'atelier	6
5. Etat des lieux du whale watching dans la région des îles du Pacifique	7
5.1. Tour de table	7
5.2. Travail de groupe	11
6. Présentations	12
6.1. Etat des lieux de l'activité commerciale d'observation des cétacés dans la région des îles du Pacifique	13
6.2. La gestion du whale watching dans la région des îles du Pacifique	13
6.3. Pourquoi un guide de bonne conduite? Impacts des activités touristiques sur les cétacés	14
6.4. Etude de cas : La Nouvelle Calédonie, pour une gestion scientifique du whale watching	15
6.5. Etude de cas: Statut, développement et gestion du whale watching en Afrique du Sud	16
6.6. Etude de cas: Développement et gestion d'une industrie de whale watching tournée vers la nage avec les baleines à Tonga	17
JOUR 2	19
7. Présentation du guide de bonne conduite développé par les experts techniques du PROE	19
8. Discussion initiale sur le guide présenté	19
9. Travail de groupe pour l'élaboration du guide régional de bonne conduite	20
9.1. Session 1 – La gestion du whale watching	20
9.2. Session 2 – Recommandations pour l'observation des cétacés	22
JOUR 3	23
10. Présentation, finalisation et adoption du guide de bonne conduite	23
11. Présentations (suite)	24
11.1. Comment tenir compte des attentes et des expériences des passagers dans la gestion durable du whale watching?	24
11.2. Programmes éducatifs à bord des bateaux de whale watching: comment entretenir des attentes réalistes en préservant l'authenticité du produit proposé?	25
12. Sortie de whale watching	26
13. Discussion sur le développement d'une association régionale pour l'observation des cétacés dans la région des îles du Pacifique	26

ANNEXE 1: PROGRAMME DE L'ATELIER	30
ANNEXE 2: LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER.....	34
ANNEXE 3: GRILLE D'INFORMATION PAR PAYS.....	35
ANNEXE 4: DOCUMENT DE TRAVAIL 1.....	37
ANNEXE 5: DOCUMENT DE TRAVAIL 2.....	39
ANNEXE 6: DOCUMENT DE TRAVAIL 3.....	40



INTRODUCTION

L'observation commerciale des baleines et des dauphins connaît aujourd'hui un essor particulièrement important dans la région des îles du Pacifique. Cette activité contribue ainsi de façon substantielle à l'économie de nombreux territoires océaniques. Un tel développement nécessite la mise en place de plans de gestion afin de garantir la pérennité de ces activités ainsi que la conservation des espèces observées. L'élaboration d'un guide régional de bonne conduite pour l'observation des cétacés a été identifiée comme une mesure prioritaire dans le plan d'action pour les baleines et les dauphins défini par le PROE pour les années 2008 à 2012. Un tel projet soutient les initiatives de gestion des gouvernements et des ONG et s'inscrit dans le cadre de conventions régionales et internationales telles que le Mémoire d'Entente pour la conservation des cétacés et de leurs habitats dans les îles du Pacifique Sud signé par plusieurs Etats du Pacifique dont la France en 2006.

Grâce au soutien financier du Fonds Français pour l'Environnement Mondial et du Département de l'Environnement du Gouvernement Australien, le Fonds International pour la Protection des Animaux (IFAW), Opération Cétacés, et le Programme Régional Océanique de l'Environnement (PROE) ont organisé un atelier pour l'observation des baleines et des dauphins dans les îles du Pacifique Sud. Cet atelier s'est déroulé du 2 au 4 Avril 2008 à Auckland, en Nouvelle Zélande. Son objectif premier était l'élaboration d'un guide régional de bonne conduite pour l'observation des cétacés afin d'assurer le développement durable de cette activité dans les îles du Pacifique.

L'atelier a rassemblé des représentants gouvernementaux et des opérateurs touristiques de nombreux pays et territoires d'Océanie, ainsi que des scientifiques et des associations, conviés à partager leur expérience en la matière. Au cours des trois jours de l'atelier, des conférenciers régionaux et internationaux ont proposés différentes présentations relatives à l'activité commerciale d'observation des cétacés. Des groupes de travail ont été organisés afin de développer des règles d'approche et d'observation des baleines et des dauphins dans leur milieu naturel. Une sortie touristique d'observation des cétacés a été entreprise à la fin de l'atelier afin de mettre en pratique le guide de bonne conduite.

Le présent rapport constitue le compte rendu de l'atelier.

JOUR 1

1. Discours de bienvenue et prière

A la demande du coordinateur de l'atelier, Mr Lui Bell, Mr Aisake Batibasava des îles Fiji a prononcé une prière.

2. Ouverture officielle de l'atelier

L'atelier a officiellement été ouvert par Mr Melino Maka, Président du Conseil Consultatif de Tonga, qui a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants à ce premier atelier pour l'observation des baleines et des dauphins dans les îles du Pacifique. Mr Maka a également souligné l'importance culturelle des baleines pour les communautés des îles du Pacifique. Puisque l'activité commerciale d'observation des cétacés (whale watching) connaît une croissance particulièrement importante dans le Pacifique, les bénéfices économiques générés démontrent l'importance des baleines et des dauphins pour l'avenir de cette région. Mr Maka a expliqué que les populations de baleines du Pacifique ont été décimées par les opérations de chasse baleinière et qu'aujourd'hui, 15 millions de km² de sanctuaires ont été établis dans le Pacifique afin de protéger les baleines. Mr Maka a conclu qu'il est nécessaire de développer un guide régional de bonne conduite pour l'observation des cétacés afin de protéger les baleines et d'assurer le développement durable de l'industrie du whale watching.

3. Présentation du rapport sur le whale watching dans la région des îles du Pacifique

L'honorable Jim McLay, ancien vice-Premier Ministre et Gouverneur Général, ancien Commissaire de la Nouvelle Zélande à la Commission Baleinière Internationale (CBI), a officiellement annoncé la publication du rapport sur le whale watching dans la région des îles du Pacifique au nom du PROE (Programme Régional Océanien de l'Environnement), de SPTO (South Pacific Tourism Organisation – Organisme Touristique du Pacifique Sud), du SPWRC (South Pacific Whale Research Consortium – Consortium de recherche sur les mammifères marins du Pacifique Sud) et d'IFAW (International Fund for Animal Welfare – Fonds International pour la Protection des Animaux). Ce rapport montre que l'utilisation non létale des baleines génère un bénéfice économique plus important que la chasse baleinière, puisque le whale watching rapporte 21 millions de dollars US chaque année dans la région des îles du Pacifique. Les baleines à bosse sont particulièrement importantes au sein de cette industrie, et notamment dans certains pays tels que Tonga. Mr McLay a conclu que le whale

watching constitue une utilisation pérenne des cétacés et qu'une industrie responsable représente un potentiel de développement et de bénéfices pour les communautés locales. Il a également souligné que le Gouvernement Japonais entreprend des opérations de chasse baleinière 'scientifique' dans l'océan austral à même de toucher les populations de baleines à bosse migrant vers les pays et territoires des îles du Pacifique.

Mr Aisake Batibasava des îles Fidji a remercié Jim McLay pour son intervention.

4. Objectifs et structure de l'atelier

Le coordinateur de l'atelier, Lui Bell, a présenté le contexte dans lequel cet atelier a été mis en place, et notamment le plan d'action pour les baleines et les dauphins du PROE pour les années 2008 à 2012. Ce plan d'action offre un cadre pour la conservation des cétacés dans la région des îles du Pacifique et souligne l'importance d'une industrie de whale watching responsable. L'élaboration d'un guide régional de bonne conduite pour l'observation des cétacés par le biais d'un atelier de travail constitue l'une des recommandations du plan d'action. Un Mémoire d'Entente régional pour la conservation des cétacés et de leurs habitats dans la région des îles du Pacifique est également opérationnel depuis 2006 dans le cadre de la Convention des Espèces Migratrices appartenant à la Faune Sauvage (CEM).

Le programme et la structure de l'atelier ont été présentés et acceptés aux participants (programme en Appendice 1).

Les objectifs de l'atelier ont également été décrits et étaient les suivants :

- Développer un guide régional de bonne conduite pour l'observation des cétacés dans la région des îles du Pacifique ;
- Evaluer le potentiel de développement d'une association régionale pour l'observation des cétacés afin de soutenir et de promouvoir le développement durable de cette industrie ;
- Mettre à jour l'état des lieux de l'activité commerciale d'observation des cétacés dans les îles du Pacifique ;
- Mettre à jour l'état des lieux des mesures disponibles pour la gestion du whale watching (formation des équipages, licence d'exploitation, etc.) et identifier les problématiques régionales ;
- Prendre connaissance et s'inspirer de l'expérience d'autres régions dans la gestion du whale watching ;
- S'assurer que le développement et la gestion de l'activité commerciale d'observation des baleines et des dauphins dans la région des îles du Pacifique respectent les besoins des communautés locales et la conservation des animaux.

5. Etat des lieux du whale watching dans la région des îles du Pacifique

5.1. Tour de table

Il a été demandé à chaque participant de présenter des informations sur l'activité commerciale d'observation des cétacés existant dans son pays ainsi que ses attentes par rapport à l'atelier. Les questions suivantes avaient été envoyées aux participants avant l'atelier afin de préparer cette séance :

- Quel est le statut de l'industrie du whale watching dans votre pays?
- Quels sont les thèmes ou problématiques que vous souhaiteriez aborder au sein de cet atelier?
- Quelles sont vos attentes pour cet atelier?

Les informations présentées au cours de cette session sont résumées ci-dessous:

Nouvelle Zélande

Plus de 100 licences d'exploitation ont été délivrées pour l'observation commerciale des mammifères marins (baleines, dauphins, phoques). La majorité de ces licences sont utilisées de façon opportuniste au cours de sorties en kayak ou de pêche, et concernent principalement des sociétés proposant des sorties en mer (80%). Dans les années 1990, le nombre de licences d'exploitation délivrées a augmenté de façon significative, avec un pic en 1997. Les espèces observées sont les cachalots (*Physeter macrocephalus*) à Kaikoura, les rorquals de Bryde (*Balaenoptera edeni*) dans le golfe d'Hauraki, les dauphins d'Hector (*Cephalorhynchus hectori*), les grands dauphins (*Tursiops truncatus*) et les lagénorhynques obscurs (*Lagenorhynchus obscurus*).

En Nouvelle Zélande, une réglementation relative à la protection des mammifères marins a été développée en 1990, et modifiée en 1992. Deux mécanismes de gestion y ont été intégrés ; 1) un système de licences d'exploitation commerciale pour les opérateurs touristiques, 2) des règles pour l'observation des mammifères marins.

Kaikoura est devenu un modèle de développement touristique autochtone en matière de whale watching.

Fidji

L'industrie du whale watching n'en est qu'à ses débuts à Fidji. Quelques sorties d'observation et de nage avec les dauphins sont proposées à l'ouest de l'île de Vitu Levu. Il n'existe aucune réglementation du whale watching à Fidji mais un plan de gestion du sanctuaire baleinier est en cours d'élaboration.

Il existe des aides pour les communautés souhaitant mettre en place des projets de conservation des cétacés, et entre autre pour le développement d'une

industrie touristique de whale watching. Un guide de bonne conduite devra être mis en place avant qu'une telle industrie ne se développe.

Iles Cook

Le whale watching est saisonnier et concerne les baleines à bosse (*Megaptera novaeangliae*). Aucun opérateur touristique ne se consacre à cette activité, et quelques observations se font de manière opportuniste pendant des sorties de pêche sur des bateaux de charter. L'observation des baleines se fait essentiellement depuis la côte.

Une réglementation relative à la conservation de la biodiversité est en cours d'élaboration et devrait contenir des éléments relatifs au whale watching.

La zone économique exclusive des îles Cook est un sanctuaire pour les baleines.

Nouvelle Calédonie

Des sorties d'observation des baleines à bosse sont proposées dans le lagon Sud en hiver. L'industrie du whale watching compte 15 opérateurs touristiques, pour un total de 18 bateaux affrétés. Au cours de la saison d'observation 2007, 4500 personnes ont participé à des sorties de whale watching. Ces sorties constituent 30% des revenus des opérateurs.

Le whale watching s'est développé de façon importante au cours des cinq dernières années. Un code de bonne conduite a été élaboré par les opérateurs mais il ne s'applique pas aux plaisanciers. Le gouvernement souhaite réglementer l'activité.

Tonga

L'observation des baleines à bosse se fait de façon saisonnière pendant les mois d'hiver et des sorties de nage avec les baleines sont proposées à Vava'u. Cette activité s'est développée dans les années 1990'. Une association des opérateurs touristiques de whale watching s'est créée en 2003. Elle a mis en place un code de bonne conduite qui est en passe d'être transformé en législation. Il existe un système de licences d'exploitation (13 licences à Vava'u et 5 réparties dans les autres îles de Tonga) mais aucun contrôle n'est effectué.

L'ancien roi de Tonga a interdit la chasse baleinière en 1978.

Niue

L'industrie du whale watching à Niue n'en est qu'à ses débuts. Les espèces observées sont les dauphins à long bec (*Stenella longirostris*) et les baleines à bosse en saison (hiver).

La législation du sanctuaire pour les baleines de Niue contient une réglementation relative au whale watching. Le gouvernement est également en train de mettre en place un guide de bonne conduite. Il est nécessaire de développer des programmes de sensibilisation, notamment en collaboration avec l'association locale Oma Tofua.

Papouasie Nouvelle Guinée

L'observation des cétacés en tant qu'activité touristique a besoin d'être développé.

Les baleines et les dauphins sont présents dans ces eaux mais les espèces observées et les habitats utilisés doivent être identifiés pour pouvoir développer une activité de whale watching.

Une réglementation de l'activité devra assurer un bénéfice aux opérateurs touristiques locaux ainsi que leur participation active dans le développement de cette industrie.

Iles Salomon

La législation actuelle ne contient aucune mesure pour la protection des baleines et des dauphins ou pour la gestion du whale watching. Il existe cependant un intérêt pour le développement d'une telle industrie.

Samoa

Un suivi des cétacés ainsi que des études de faisabilité du whale watching ont été conduits à Samoa. Six espèces de baleines et trois espèces de dauphins ont été identifiées.

La réglementation relative à la protection de la faune marine contient des règles d'observation des cétacés et des dispositions pour la mise en place d'un système de licence d'exploitation. Elle est actuellement en cours de réalisation.

Vanuatu

Il n'existe aucun opérateur touristique se consacrant à cette activité. Le whale watching concerne les dauphins à long bec et demeure largement opportuniste.

Le décret des pêches contient des éléments relatifs à la protection des mammifères marins et pourrait intégrer une réglementation du whale watching.

Un sanctuaire pour les baleines a été établi dans les eaux du Vanuatu en 2005.

Polynésie Française

Le whale watching a débuté en 1992 à Moorea ; l'activité s'étend aujourd'hui étendu à neuf îles de l'archipel. Les baleines à bosse sont observées de façon saisonnière pendant les mois d'hiver tandis que les dauphins à long bec peuvent être rencontrés toute l'année. Cette industrie Elle une croissance exponentielle. Les espèces principales observées sont les baleines à bosse, les dauphins à long bec, les stenos (*Steno bredanensis*), et les péponocéphales (*Peponocephala electra*). La plupart des observations se font dans les eaux côtières.

Il existe aujourd'hui 20 opérateurs agréés répartis sur six sites d'observation. Plusieurs opérateurs non agréés proposent également des sorties de whale watching.

La zone économique exclusive de la Polynésie Française est devenue un sanctuaire pour les cétacés en 2002. Les règles du sanctuaire incluent des distances d'approche des cétacés par les bateaux et les nageurs mais il n'existe actuellement aucun contrôle du respect de ces règles.

Australie

45 espèces de cétacés ont été recensées dans les eaux australiennes. Les espèces les plus souvent observées sont les baleines à bosse, les baleines franches (*Eubalaena australis*) et les grands dauphins. Il existe également des sorties de nage avec les petits rorquals (*Balaenoptera acutorostrata*) nains dans la zone de la grande barrière de corail. Un guide de bonne conduite pour l'observation des cétacés a été mis en place et intégré à la législation fédérale de chaque état. Des recherches scientifiques quant à l'impact à long terme du whale watching sur les cétacés sont nécessaires.

Des informations ont également été fournies par l'Organisme Touristique du Pacifique Sud (SPTO) et par le représentant d'Afrique du Sud :

SPTO

L'Organisme Touristique du Pacifique Sud souhaite contribuer au développement du whale watching dans la région.

Afrique du Sud

Le whale watching en Afrique du Sud est saisonnier. Les espèces observées sont les baleines à bosse et les baleines franches, ainsi que plusieurs espèces de dauphins. Une grande partie des observations se fait à partir de points de vue terrestres. Seul 10% des observations se font au cours de sorties en mer.

L'activité commerciale d'observation est règlementée pour les baleines mais pas pour les dauphins. La formation des équipages est requise.

5.2. Travail de groupe

Afin d'avoir une idée plus précise du statut actuel du whale watching dans la région des îles du Pacifique, il a été demandé à chaque participant de répondre à une liste de questions relatives à l'activité commerciale d'observation des baleines et des dauphins existant dans son pays. Les réponses à ces questions ont été collectées au cours d'une session de travail de groupe durant laquelle des grilles d'informations ont été remplies (Appendice 3). La liste de question ci-dessous avait été envoyée aux représentants de chaque état et territoire avant l'atelier :

- Combien d'opérateurs touristiques proposent des sorties d'observation des cétacés dans votre pays?
- Quelles espèces sont le plus souvent observées ?
- Dans quelles zones se déroulent les sorties d'observation ?
- Cette activité a-t-elle lieu de façon saisonnière ?
- Quelles sont les caractéristiques des sorties proposées (sorties en mer, observations à terre, type de bateaux utilisés, durée des sorties) ?
- Quelles sont les mesures de gestion du whale watching dans votre pays (réglementation, charte, code de bonne conduite volontaire, licence d'exploitation commerciale) ?
- Existe-t-il des mesures éducatives pour cette activité (programme d'information au cours des sorties, matériel éducatif disponible, formation des équipages) ?
- Quelle est la valeur socio-économique du whale watching dans votre pays ?
- Quelles sont les problématiques relatives au whale watching dans votre pays (développement, gestion) ? Quels sont les points positifs et négatifs qui caractérisent cette industrie ?

Les réponses obtenues à la dernière question ont permis d'identifier un certain nombre de problématiques qui ont été utilisées pour guider le travail effectué pendant le reste de l'atelier. Les problématiques soulevées étaient les suivantes :

- Licences d'exploitation
 - La durée des licences devrait être plus longue.
 - TROP de bateaux, attribuer les licences en nombre limité.
 - Comment déterminer le nombre approprié de licences ?
 - Conditions des licences, restrictions sous-jacentes, pénalités.
- Surveillance des activités de whale watching
 - Mesures de contrôle et de surveillance insuffisantes.
 - Lois et réglementations non respectées, opérateurs illégaux.

- Est-ce les mesures de gestion volontaire de l'activité peuvent fonctionner ?
- Bateaux de plaisance
 - Assurer le respect des mesures de gestion par les plaisanciers.
 - Sensibilisation du public quant aux impacts potentiels du whale watching.
- Réglementation
 - Limitée ou absente sur plusieurs sites.
 - Appliquer une réglementation lorsque les mesures volontaires ne sont pas respectées.
- Informations requises
 - Informations limitées sur la présence de baleines et de dauphins dans certaines régions, besoin d'un inventaire des espèces et de leur distribution.
 - Recherche sur les impacts du whale watching.
- Conservation
 - Protection des habitats critiques.
 - Etablir des aires marines protégées.
- Accréditation des opérateurs
- Bénéfices pour les communautés
 - Protéger les petites sociétés touristiques des plus grandes exploitations commerciales.
 - Assurer des bénéfices socio économiques.
- Problématiques limitées dans les pays et territoires où l'industrie n'en est qu'à ses débuts.

6. Présentations

Des conférenciers régionaux et internationaux ont proposé une série de présentations. Celles-ci ont permis de fournir une base d'information sur le whale watching, notamment par le biais d'études de cas, nécessaire pour l'élaboration d'un guide régional de bonne conduite. Chaque présentation était suivie d'un temps d'échange afin de permettre aux participants de poser des questions à l'intervenant.

6.1. Etat des lieux de l'activité commerciale d'observation des cétacés dans la région des îles du Pacifique

Présentation de Darren Kindleysides, Directeur de Campagne d'IFAW.

L'activité commerciale d'observation des baleines et des dauphins connaît aujourd'hui une croissance particulièrement importante. Cette activité est proposée dans environ 90 pays de par le monde et compte plus de 10 millions de participants chaque année. La valeur économique du whale watching représente un milliard de dollars US par an. Cette industrie génère de multiples bénéfices socio-économiques pour les communautés.

L'industrie du whale watching est particulièrement importante en Australie et en Nouvelle Zélande, que ce soit en termes de revenus générés ou de nombre de sorties effectuées.

Un état des lieux du whale watching a été entrepris au niveau régional afin d'évaluer la valeur économique ainsi que la croissance de cette activité dans chaque pays et territoire au sein des îles du Pacifique. Cette étude a mis en évidence la participation de plus de 110 000 personnes à des sorties de whale watching dans cette région en 2005, soit une augmentation de 45% par an depuis 1998. En 1998, neuf pays proposait des sorties de whale watching contre 15 en 2005. Cette industrie a été évaluée à 21 millions de dollars US en 2005.

Cette étude a également révélé un important potentiel de croissance future du fait d'une forte demande pour ce type d'activité, du climat attrayant dans cette région, et des possibilités d'observation des animaux. La possibilité pour un pays donné de proposer des sorties de whale watching dépend de plusieurs facteurs dont, une infrastructure touristique établie, la présence de cétacés, et l'accès aux habitats où ces derniers peuvent être observés. Il est également nécessaire que ces activités soient conduites de façon pérenne et n'induisent pas d'impacts négatifs sur les animaux.

Questions :

Les résultats issus d'études économiques, ainsi que le type de données sur lesquelles elles se basent, doivent être présentés de façon précise. Plusieurs facteurs limitent le développement du whale watching ; ils doivent être considérés afin de permettre la croissance future de cette industrie, comme par exemple la disponibilité des vols vers certains sites.

6.2. La gestion du whale watching dans la région des îles du Pacifique

Présentation d'Olive Andrews, agent d'IFAW dans le Pacifique.

Les populations de baleines se rétablissent lentement des opérations de chasses baleinières menées au 20ème siècle, et il est donc vital de minimiser toute autre menace sur ces populations. La gestion du whale watching est critique pour le futur de cette industrie.

Il existe plusieurs modèles de gestion régionaux et internationaux pour la conservation des cétacés qui vise à être bénéfique pour les animaux comme pour les communautés.

Les mesures de gestion du whale watching incluent les systèmes de licence d'exploitation commerciale, la réglementation de l'observation des cétacés à la mer, l'accès limité à certaines zones ou à certaines périodes de l'année, le suivi de l'efficacité de ces mesures, la recherche scientifique sur les populations de cétacés observées, et les programmes de formation et de sensibilisation. La présentation des modèles de gestion utilisés en Nouvelle Zélande, en Australie et à Niue a permis d'illustrer ces différentes mesures.

Il est nécessaire de mettre en place des programmes de formation des équipages de whale watching afin d'établir des normes quant à l'éducation des touristes et aux méthodes d'approche des cétacés.

La région des îles du Pacifique possède tous les outils pour devenir un leader mondial d'une industrie de whale watching responsable. Il est donc vital de mettre en place des mesures de gestion appropriées au niveau national.

Questions :

Les activités éducatives proposées à bord des bateaux de whale watching qui incluent des éléments relatifs à la biologie et à l'évolution des baleines peuvent s'avérer difficile à mettre en œuvre du fait des croyances religieuses existant dans la région. Il est donc nécessaire que ces programmes éducatifs respectent et tiennent compte du contexte spirituel et culturel dans lesquels ils sont proposés.

Une question importante dans la gestion du whale watching est relative au nombre de licences d'exploitation délivrées pour une certaine zone. Une telle décision doit prendre en compte la capacité de charge disponible et le principe de précaution. Il n'existe aucune réponse unique à cette question et une démarche de gestion adaptative est la plus appropriée.

6.3. Pourquoi un guide de bonne conduite? Impacts des activités touristiques sur les cétacés

Présentation du Dr Rochelle Constantine, enseignant chercheur à l'Université d'Auckland.

L'activité commerciale d'observation des baleines et des dauphins connaît un développement rapide mais les impacts de cette activité sur les animaux ne sont pas assez souvent considérés.

Les impacts potentiels du whale watching incluent des déplacements vers d'autres sites, une interruption des activités de chasse et une diminution du succès reproductif. On sait que la présence de bateaux à proximité des cétacés peut induire une augmentation de la vitesse de déplacement et du temps d'apnée, un comportement d'évitement, une modification de l'activité acoustique, et l'abandon de certains habitats. Ces réactions à court terme augmentent les

dépenses énergétiques des animaux et peuvent donc avoir des implications à long terme. L'impact sera différent selon que les populations concernées soient résidentes ou migratrices, avec un impact potentiellement plus important pour les populations résidentes exposées de façon répétée à ces activités.

La Commission Baleinière Internationale (CBI) a exprimé son inquiétude quant aux effets négatifs que peut avoir le whale watching répété sur certaines populations de cétacés.

Plusieurs études de cas ont été présentées (par exemple Shark Bay en Australie, et Doubtful Sounds en Nouvelle Zélande). Des recherches ont été conduites sur les grands dauphins dans la baie des îles en Nouvelle Zélande depuis 1994 et il a été démontré que la présence de bateaux de whale watching entraîne des modifications comportementales significatives. Les caractéristiques des licences d'exploitation attribuées dans cette région ont donc été modifiées. Dans tous les exemples présentés, une gestion adaptative a permis la mise en place de mesures de réduction d'impact (par exemple la réduction du nombre de licences attribuées, l'accès limité à certaines zones).

Idéalement il faudrait être en mesure de collecter des données avant la mise en place d'une activité commerciale d'observation des baleines et des dauphins. Les plans de gestion devraient intégrer la mise en place d'aires marines protégées, et limiter l'accès à certaines zones au cours de la journée. Le développement durable du whale watching dépend de l'application du principe de précaution, de la mise en place de contrôles, du suivi scientifique des populations de cétacés, et de l'attribution de licences d'exploitation en nombre limité. La gestion du whale watching est un défi en soi, mais la recherche scientifique combinée à une approche adaptative et participative est porteuse de solutions.

Questions :

Les mesures de gestion doivent être définies de façon précise. Il est important d'aménager des projets de recherche sur l'impact du whale watching sur différents sites, et de tirer profits de l'expérience d'autres régions ou pays dans ce domaine. Les mesures de gestion doivent tenir compte du contexte spécifique dans lequel elles s'appliquent.

6.4. Etude de cas : La Nouvelle Calédonie, pour une gestion scientifique du whale watching

Présentation d'Aline Schaffar, chercheur pour Opération Cétacés.

Les résultats des études d'impact ne peuvent pas toujours être extrapolés d'un site à l'autre, ou d'une espèce à l'autre.

L'industrie du whale watching en Nouvelle Calédonie se concentre sur une petite population de baleines à bosse présente dans le lagon Sud pendant les mois d'hiver. Depuis ses débuts en 1995, cette industrie Scheffer une croissance importante, aussi bien en nombre de sorties effectuées qu'en nombre de

participants à ces sorties. Une proportion importante de bateaux de plaisance pratique également l'observation des baleines (30%).

Les mesures de gestion sont limitées (pas de réglementation, code de bonne conduite volontaire qui ne s'applique pas aux plaisanciers) et la croissance de cette industrie demeure incontrôlée.

Une étude scientifique a été mise en place en 2005 afin d'évaluer les effets potentiels des bateaux sur le comportement des baleines à bosse. Cette étude a permis de comparer le temps d'apnée des animaux, leur vitesse de déplacement et la linéarité de leur trajectoire en présence et en l'absence de bateaux. Les distances d'approche des baleines par les bateaux ont également pu être mesurées. Les résultats de cette étude ont des implications pour la gestion du whale watching en Nouvelle Calédonie. Ils indiquent notamment qu'une restriction temporelle de l'accès à la zone d'observation, notamment le week-end, ainsi qu'une limite de la distance d'approche pour les groupes comprenant des femelles accompagnées de leur baleineau pourraient être utiles.

Lorsque ce type de données n'est pas disponible, les mesures de gestion doivent alors s'appuyer sur le principe de précaution.

Questions :

Il faut trouver un équilibre entre le développement du whale watching à des fins économiques et la conservation des populations de cétacés observées. Une approche à petite vitesse des animaux semble générer de meilleures observations.

6.5. Etude de cas: Statut, développement et gestion du whale watching en Afrique du Sud

Présentation de Wilfred Chivell, président de l'association de whale watching sud africaine.

En Afrique du Sud, les premières sorties en mer pour observer les baleines ont été proposées au début des années 1990. Des observations à partir de points de vue terrestres étaient déjà conduites depuis le milieu des années 1980. Hermanus est la capitale du whale watching en Afrique du Sud. Neuf opérateurs touristiques y sont établis et un code de bonne conduite ainsi qu'un système de licence d'exploitation y sont appliqués. Les opérateurs sont consciencieux et reconnaissant de la formation qu'ils reçoivent.

Un guide de bonne conduite a été développé et devrait devenir obligatoire pour tous les opérateurs agréés. Les touristes semblent prêts à payer plus cher pour sortir avec des opérateurs réputés et responsables. L'accréditation éco touristique de cette industrie a une valeur commerciale importante.

Les conditions de la licence d'exploitation vont au-delà du respect du guide de bonne conduite et concernent d'autres aspects du whale watching : environnementaux (adapter sa conduite au comportement des cétacés), opérationnels (sécurité), socio économiques (bénéfices et emplois pour les

communautés locales), éducatives (guides certifiés accompagnent les sorties de whale watching), et scientifiques (collecte de données, places disponibles sur les bateaux pour les chercheurs).

Questions :

La durée d'une licence d'exploitation a été discutée, et notamment si une période de quatre ans était suffisante. L'investissement que représente l'achat d'un bateau nécessite une durée plus longue ainsi qu'une certaine garantie pour la société commercialisant l'activité. Les plans de gestion doivent garantir des bénéfices socio économiques pour les communautés locales.

6.6. Etude de cas: Développement et gestion d'une industrie de whale watching tournée vers la nage avec les baleines à Tonga

Présentation de Filipe Tonga (agent d'IFAW à Tonga), Anthony Cocker (représentant du Ministère du tourisme de Tonga), et Allan Bowe (président de l'association des opérateurs touristiques de whale watching de Tonga).

Tonga a autrefois pratiqué la chasse baleinière mais celle-ci a été interdite en 1978 et Tonga est aujourd'hui devenue une référence pour le whale watching dans la région des îles du Pacifique Sud. Les recherches sur les baleines à bosse ont commencé en 1993 à Tonga. Au cours des années 1990', les opérateurs de whale watching, le PROE et les organismes non gouvernementaux ont collaboré pour la gestion de l'activité et le développement d'un guide de bonne conduite, de programmes de sensibilisation et de formation des équipages ; efforts qui continuent aujourd'hui.

Les premières sorties de nage avec les baleines ont été proposées en 1991. Aujourd'hui, Tonga compte 18 opérateurs agréés, avec deux bateaux autorisés par licence. Les licences d'exploitation sont attribuées annuellement, mais une durée plus longue est à considérer afin d'offrir une certaine sécurité aux opérateurs.

L'industrie du whale watching à Tonga est caractérisée par une demande et une croissance importante. La majorité des touristes (71-80%) se rendent à Vava'u dans le but de voir les baleines. Cette industrie joue donc un rôle prépondérant pour l'économie du pays, et notamment de Vava'u.

L'association des opérateurs touristiques de whale watching de Tonga (TWWOA) s'est constituée en 2003. Un guide de bonne conduite a été mis en place en 2005 et doit être transformé en réglementation par le gouvernement. Une étude récente de l'économie et de la croissance du whale watching à Tonga montre que cette industrie représente plus de 2 millions de dollars US par an.

L'expérience de Tonga et notamment les problématiques rencontrées en termes de gestion soulèvent un certain nombre de points à considérer : le nombre de bateaux de plaisance, la concurrence entre opérateurs, la nécessité d'études d'impact, les inquiétudes quant au harcèlement potentiel des mamans accompagnés de leurs petits, les opérateurs faisant la queue pour pouvoir

observer les baleines, les opérateurs non agréés proposant des sorties d'observation, le marché noir des licences, le besoin de mesures de contrôle.

Une étude d'impact du whale watching à Vava'u est en cours de développement.

Questions :

Les conditions d'obtention d'une licence d'exploitation à Tonga ne sont pas assez strictes.



JOUR 2

7. Présentation du guide de bonne conduite développé par les experts techniques du PROE

L'un des principaux objectifs de l'atelier vise à développer un guide de bonne conduite pour l'observation des baleines et des dauphins dans la région des îles du Pacifique afin d'assurer le développement durable de cette activité.

Dans le but de préparer cette tâche, une ébauche du guide de bonne conduite pour l'observation des baleines et des dauphins dans les îles du Pacifique a été préparée par le groupe technique d'experts des cétacés du PROE avant l'atelier. Ce groupe, formé en 2006 afin d'évaluer le plan d'action pour les baleines et les dauphins du PROE, est composé de biologistes et spécialistes de la conservation leaders dans la région. Il continue aujourd'hui à conseiller le PROE sur les problématiques relatives aux mammifères marins.

Cette première ébauche du guide de bonne conduite a été développée par le groupe d'experts à partir d'une étude bibliographique des codes de bonne conduite et réglementations existants dans la région et des thèmes communs aux mesures de gestion répertoriées par la CBI et d'autres institutions de par le monde.

Ce document guide va servir de base au travail réalisé au cours de l'atelier. Il donnait un aperçu des mesures de gestion à considérer, des perturbations potentiellement occasionnées par le whale watching, et des comportements pouvant induire de telles perturbations. Il recommandait également un certain nombre de règles pour l'approche et l'observation des cétacés, notamment le type d'embarcation à utiliser ainsi que les distances d'approche à respecter.

Le groupe technique d'experts des cétacés a également élaboré les trois documents de référence suivants afin d'assister le développement du guide de bonne conduite au cours de l'atelier :

- Table récapitulative des codes de bonne conduite et réglementations dans la région Pacifique ;
- Schémas d'approche des cétacés ;
- Analyse thématique des codes de bonne conduite pour l'observation des baleines et des dauphins (Garrod & Fennell, 2004).

Ces documents sont présentés en Appendices 4, 5 et 6.

8. Discussion initiale sur le guide présenté

Plusieurs points de cette première ébauche du guide de bonne conduite présentée ont été discutés. La question de l'utilisation d'un langage normatif (par

exemple : ne pas faire ceci) plutôt qu'indicatif (par exemple : éviter de faire ceci) a notamment été soulevée. Du fait des différences de langues à travers la région concernée par ce guide, il a été décidé d'utiliser un langage simple et direct afin d'éviter toute mauvaise interprétation.

Les participants ont également souligné le fait que les mesures de gestion du whale watching doivent tenir compte des espèces observées et du site concernés. Le guide de bonne conduite établi au niveau régional devra donc être adapté au niveau national et local. Il devra être suffisamment général pour adresser l'ensemble des problématiques pouvant exister dans les pays, états et territoires concernés.

Le guide de bonne conduite doit également décrire les principes fondateurs dont il est issu. Ceci permettra de fournir une vision plus générale des éléments à considérer dans le développement et la gestion de l'activité commerciale d'observation des baleines et de dauphins dans la région.

9. Travail de groupe pour l'élaboration du guide régional de bonne conduite

Les participants à l'atelier ont été répartis en quatre groupes de travail, dont un francophone, afin d'élaborer le guide de bonne conduite. Le travail de groupe a été divisé en deux sessions : 1) la première relative aux mesures de gestion du whale watching ; 2) la seconde ayant trait aux recommandations pour l'observation des cétacés. A la fin de chaque session, chaque groupe a présenté un résumé de ses discussions et des modifications apportées à l'ébauche du guide proposée par le groupe technique d'experts du PROE.

9.1. Session 1 – La gestion du whale watching

La première session du travail de groupe s'est attachée à étudier les mesures de gestion présentées dans le guide. Il a été demandé à chaque groupe de revoir cette partie du guide, et d'identifier les modifications nécessaires, ainsi que les éléments à rajouter.

Pendant les discussions plénières suivant cette première session de travail, une série de questions et de modifications a été soulevée. De manière générale, l'ensemble des participants était d'accord avec le contenu et la structure du guide. L'insertion des principes fondateurs du guide a été recommandée. Ces principes devront inclure la conservation des mammifères marins ainsi que la reconnaissance de leur valeur sociale, culturelle et économique pour les communautés des îles du Pacifique. Ils devront également mentionner l'importance du principe de précaution, de minimiser le risque d'impact et de maximiser les bénéfices socio-économiques. L'ensemble des mesures présentées dans ce guide doit permettre de garantir des bénéfices pour les communautés de la région.

Plusieurs mesures de gestion ont également été ajoutées, notamment le contrôle de l'activité de whale watching, la sensibilisation du public, les programmes éducatifs, la communication des résultats d'études scientifiques, la mise en place de permis (pour la recherche, la photographie, etc.) et de système d'accréditation.

L'ensemble des acteurs du whale watching se doit de communiquer les informations disponibles quant à cette activité et il est nécessaire de responsabiliser les communautés des îles du Pacifique dans cette tâche et de mettre en pratique les résultats des données scientifiques.

Groupes de travail



9.2. Session 2 – Recommandations pour l’observation des cétacés

La deuxième session du travail de groupe a permis d’étudier les recommandations relatives à l’observation des cétacés contenues dans le guide. Il a donc été demandé à chaque groupe de revoir cette partie du guide, et d’identifier les modifications nécessaires, ainsi que les éléments à rajouter.

Les conseils d’observations décourageant certaines pratiques au sein de l’activité d’observation des cétacés ont été remplacés par des recommandations plus fermes.

Certains points ont été détaillés tels que le nombre de bateaux autorisés au sein de la zone de prudence, les distances d’approche, le rôle des observateurs dédiés aux cétacés à bord des bateaux, et la durée d’observation d’un groupe de cétacés.

L’insertion d’un glossaire au sein du guide de bonne conduite a été jugée nécessaire par l’ensemble des participants, notamment afin de définir le terme « petit », les différents types d’embarcations préconisées pour l’activité, la zone de prudence, etc.

Les participants ont également proposés des recommandations spécifiques à l’observation des femelles accompagnées de petits et aux activités de nage avec les cétacés. L’application du principe de précaution est notamment nécessaire dans le cadre des activités de nage. Des études scientifiques quant à l’impact des activités de nage avec les baleines sont essentielles afin de mettre en place des mesures de gestion appropriées. La possibilité de nager avec les animaux ajoute de la valeur aux sorties d’observation des cétacés et ce type d’activité est donc à même d’être convoité par tout nouvel opérateur dans la région. Le guide régional de bonne conduite se doit donc de contenir des recommandations quant aux activités de nage afin de pouvoir guider le développement potentiel de cette industrie.

Il a été suggéré que la vitesse d’approche et la vitesse d’observation des cétacés soient définies séparément.

Il a également été sujet de l’observation des cétacés par avion ou hélicoptère. Le potentiel de développement de ce type d’activité est limité dans la région des îles du Pacifique mais il demeure nécessaire d’établir des distances d’approche pour ces observations afin de minimiser l’impact sur les cétacés. La restriction de ce type d’activité afin de ne pas perturber les observations faites en mer ou à terre a également été soulevée.

JOUR 3

10. Présentation, finalisation et adoption du guide de bonne conduite

A la suite du travail entrepris au cours de la deuxième journée de l'atelier, l'ensemble des points discutés et des modifications proposées ont été intégrés au guide de bonne conduite. Le document final obtenu a été présenté à l'ensemble des participants au cours d'une session plénière au matin du troisième jour de l'atelier. Chacune des modifications apportées au document original a donc été passée en revue et l'accord des participants sur chaque point a été requis.

Le préambule du document, auquel avaient été inclus les principes fondateurs discutés précédemment, a fait l'unanimité. Suite à la présentation de la section relative à la gestion du whale watching, les participants ont souhaité ajouter un point afin d'encourager la participation et l'implication active des communautés locales des îles du Pacifique dans l'industrie du whale watching. Cette section a également fait l'objet d'un accord unanime.

Plusieurs points de la section relative aux recommandations pour l'observation des cétacés ont à nouveau nécessité d'être discutés en détails.

La vitesse d'approche, d'observation, et de départ de la zone de prudence a notamment été examinée. La définition de ces différentes vitesses semble varier de façon importante d'un site à l'autre. Une vitesse réduite ou ne produisant pas de vague d'étrave est trop subjective. Le fait que ce guide constitue un modèle général nécessitant d'être adapté en fonction du contexte local et des espèces observées a été réaffirmé.

Suite à de nombreuses discussions, la limite du temps d'observation des cétacés fixée dans le guide a été retirée. Cependant, le guide recommande la définition d'une telle limite, adaptée aux conditions d'observation, sur chaque site de whale watching.

Le nombre de bateaux au sein de la zone de prudence ainsi que les méthodes d'approche des cétacés ont également été évoqués. Des représentations graphiques de la zone de prudence pour différents types d'embarcations devront être développées et incluses dans le guide.

Un paragraphe spécifique à l'observation des femelles accompagnées de petits ainsi qu'aux activités de nage avec les cétacés ont été développés suite aux discussions entreprises au cours de la deuxième journée de l'atelier. Ces éléments ont été revus par l'ensemble des participants puis intégrés au guide de bonne conduite.

Il a été demandé à ce que le PROE et IFAW identifient les domaines dans lesquels ils pourraient intervenir afin de soutenir le développement de l'activité commerciale d'observation des baleines et des dauphins dans la région.

Le document final issu de ces discussions a ensuite été adopté par l'ensemble des participants de l'atelier. Il a également été décidé que la finalisation du guide régional de bonne conduite pour l'observation des baleines et des dauphins dans les îles du Pacifique Sud se ferait selon les étapes suivantes :

- Le document final sera envoyé à l'ensemble des participants de l'atelier avant la fin du mois d'avril 2008.
- Des commentaires sur ce document pourront être envoyés par les participants ainsi que par le groupe technique d'experts des cétacés du PROE jusqu'à la mi mai 2008.
- Ces commentaires seront intégrés au document avant la fin du mois de mai 2008. Le guide sera alors renvoyé aux membres du PROE et du groupe technique d'experts des cétacés pour relecture.
- Le document final sera présenté à la réunion annuelle du PROE prévue en septembre 2008.
- Il ne pourra être présenté pour adoption par le PROE qu'en septembre 2009, les échéances de soumission du document ne permettant pas son adoption formelle en 2008.
- Le guide sera ensuite imprimé et distribué à l'ensemble des membres du PROE.

La version finale du guide de bonne conduite sera mise à disposition des membres du PROE avant son adoption formelle afin de pouvoir être appliqué dès la saison d'observation des baleines 2008.

11. Présentations (suite)

Deux présentations ont été proposées en vue de la sortie d'observation en mer prévue pour l'après midi du troisième jour de l'atelier.

11.1. Comment tenir compte des attentes et des expériences des passagers dans la gestion durable du whale watching?

Présentation du Dr Mark Orams.

Les études démographiques montrent que la majorité des participants aux sorties de whale watching viennent de pays occidentaux développés, et sont motivés par un désir de connexion avec la nature et d'interaction avec une espèce emblématique telle que les baleines. Ils sont généralement pour la conservation des espèces et des habitats. De ce fait, il y a une forte demande pour une activité touristique responsable. Il est nécessaire de comprendre les

motivations des touristes afin de mettre en place des programmes éducatifs appropriés.

Les attentes des participants aux sorties de whale watching sont souvent élevées et nécessitent d'être gérées. Les attentes sont généralement liées à la qualité de l'observation et l'acquisition de connaissances sur les cétacés.

Les programmes éducatifs proposés au sein des sorties de whale watching sont souvent insuffisants et nécessiteraient d'être mieux développés afin de répondre aux attentes des passagers et au contexte de ces sorties.

11.2. Programmes éducatifs à bord des bateaux de whale watching: comment entretenir des attentes réalistes en préservant l'authenticité du produit proposé?

Présentation d'Olive Andrews.

Les bénéfices d'un programme éducatif à bord de bateaux de whale watching sont les suivants:

- Entretien des attentes réalistes et améliore la connaissance des passagers ;
- Contribue à enrichir l'expérience des touristes ;
- Développe la sensibilité et l'appréciation des passagers à l'environnement marin ;
- Permet d'obtenir le soutien des communautés pour la protection des espèces et de leur habitat ;
- Encourage un comportement responsable vis-à-vis de la nature ;
- Permet au personnel d'avoir un meilleur niveau de satisfaction dans leur travail.

Un programme éducatif ne doit pas seulement permettre l'acquisition de connaissances ou d'une meilleure sensibilité environnementale, mais doit aussi induire un comportement responsable envers les cétacés et l'environnement marin.

La mise en place d'un tel programme permet aux opérateurs touristiques d'organiser et d'uniformiser la présentation d'informations à leurs clients et donc de transmettre un message plus clair. Les programmes éducatifs au sein des sorties de whale watching sont toutefois difficiles à mettre en place car l'observation des animaux est extrêmement aléatoire. Chaque sortie est différente et demande donc une certaine flexibilité de la part du guide responsable du programme éducatif.

L'association 'Whales Alive' a mis en place un programme éducatif constitué de cinq étapes permettant de structurer les informations transmises au cours de sorties de whale watching. Ces cinq étapes sont les suivantes :

- Discours de bienvenue et familiarisation avec le bateau ;

- Déroulement de la sortie d'observation ;
- Espèces observées ;
- Conservation des cétacés et mesures de gestion ;
- Sensibilisation et responsabilisation.

12. Sortie de whale watching

Afin de mettre en pratique le guide de bonne conduite développé au cours de l'atelier, une sortie en mer sur un bateau de whale watching a été entreprise dans le golfe d'Hauraki avec Auckland's Whale and Dolphin Safari.

Les participants ont été accueillis sur le bateau et le programme de la sortie leur a été présenté par Olive Andrews:

- Mise en pratique le guide de bonne conduite ;
- Démonstration des distances d'approche à l'aide d'une bouée ;
- Démonstration des méthodes d'approche et d'observation ;
- Illustration du programme éducatif.

Une demi-heure après avoir quitté le port d'Auckland, le bateau s'est arrêté dans une baie protégée du golfe d'Hauraki afin d'opérer une démonstration des distances d'approche à l'aide d'une bouée reliée à une corde. Après avoir déployé le matériel, il a été demandé aux participants d'estimer la distance de la bouée au bateau. Cet exercice a été effectué pour une distance de 30, 50, 80 et 100 mètres.

Un groupe de 30 à 40 dauphins communs a ensuite été approché et observé selon les recommandations contenues dans le guide de bonne conduite élaboré au cours de l'atelier. Les participants étaient informés des manœuvres effectuées par le bateau, du comportement des dauphins, notamment en réponse à la présence du bateau. Des informations relatives à la biologie des cétacés, en particulier des dauphins communs, ainsi qu'à l'environnement marin et à sa conservation ont été données tout au long de la sortie.

13. Discussion sur le développement d'une association régionale pour l'observation des cétacés dans la région des îles du Pacifique

De retour au port après la sortie de whale watching, l'ensemble des participants se sont réunis pour faire le point sur les trois jours de l'atelier et de revenir sur les attentes de chacun identifiées lors de la première journée.

Une discussion quant au développement potentiel d'une association des opérateurs touristiques de whale watching du Pacifique a également eu lieu. Il a alors été demandé aux participants d'identifier les points forts que pourraient représenter une telle association.

L'ensemble des participants a soutenu une telle initiative et a soulevé les points suivants :

- Le poids politique d'une telle association et son rôle critique pour la conservation des baleines et des dauphins.
- L'opportunité pour les opérateurs touristiques de la région de ne former qu'une seule voix et d'être représentés comme tels lors de forums internationaux.
- Une telle association permettra aux gouvernements de s'adresser à une entité constituée de l'ensemble des opérateurs plutôt qu'à chacun individuellement.
- Elle constituera un outil bénéfique pour la conservation des cétacés et la commercialisation du whale watching.
- Des pays en bordure du Pacifique, tels que le Chili, pourraient être invités à se joindre à cette association.
- Cette association pourrait servir d'éco label aux opérateurs de whale watching.
- Les membres de l'association devront respecter les recommandations contenues dans le guide régional de bonne conduite.
- Une telle association faciliterait le partage des connaissances et des résultats scientifiques à travers la région.
- Elle pourrait permettre des initiatives de collaboration régionales telles que la mise en place d'un passeport de whale watching.
- Des normes de qualité pourraient être établies au sein de l'association afin d'assurer le type de produit proposé et de guider le développement de toute nouvelle entreprise.
- Cette association permettrait de donner une certaine structure à l'activité commerciale d'observation des baleines et des dauphins dans la région des îles du Pacifique.
- Des financements pourraient être obtenus auprès d'organismes régionaux et internationaux et une participation à la CBI pourrait être envisagée.

L'étape suivante sera de faire circuler la liste des participants à cet atelier (Appendice 2) afin de faciliter les échanges futurs pour le développement de cette association.

Enfin, l'ensemble des participants ont été remerciés pour leur collaboration et l'atelier a été officiellement clôt par Olive Andrews.

Sortie en mer





ANNEXE 1: PROGRAMME DE L'ATELIER

Heure	Jour 1	Commentaires
8.30 – 9.00	<i>Inscription</i>	
9.00 – 9.10	Discours de bienvenue et prière:	Lui Bell
9.10 – 9.30	Ouverture officielle et publication du rapport sur le whale watching dans le Pacifique	Melino Maka et Jim Mc Lay
9.30 – 10.00	Objectifs et structure du groupe de travail: Lui Bell Animateur	Contexte du groupe de travail, présentation du programme et des tâches, résultats attendus
10.00 – 11.00	Présentation des participants / résumé de la situation dans chaque pays:	Validation du programme, thématiques prioritaires, attentes (sur la base de questions ayant circulées avant la réunion)
11.00 – 11.15	<i>Collation</i>	
11.15 – 11.55	Etat des lieux de l'activité commerciale d'observation des cétacés dans les îles du Pacifique Sud – Paramètres socio-économiques, croissance, type d'opérations, facteurs de faisabilité – Darren Kindleysides	Inclus un temps de questions pour les participants
11.55 – 12.35	Les mesures de gestion du whale watching: code de bonne conduite, licence d'exploitation commerciale, label – Olive Andrews	Inclus un temps de questions pour les participants
12.35- 13.30	<i>Déjeuner</i>	
13.30 – 14.15	Travail de groupe: questions relatives aux mesures de gestion / thématiques prioritaires à aborder sur ce sujet.	Questionnaire sur le statut du whale watching (activité, gestion, sensibilisation) à remplir par chaque pays
14.15 – 14.55	Pourquoi un code de bonne conduite? Impacts des activités touristiques sur les cétacés – Rochelle Constantine (Université d'Auckland)	Inclus un temps de questions pour les participants

14.55 – 15.35	Etude de cas: La Nouvelle Calédonie, pour une gestion scientifique du whale watching – Aline Schaffar	Inclus un temps de questions pour les participants
15.35 – 15.50	<i>Collation</i>	
15.50 – 16.30	Etude de cas: Statut, développement et gestion du whale watching en Afrique du Sud– Wilfred Chivall, President de l'Association Sud Africaine pour le Whale Watching	Inclus un temps de questions pour les participants
16.30 – 17.10	Etude de cas: Développement et gestion d'une industrie du whale watching tournée vers la nage avec les baleines – Filipe Tonga	Inclus un temps de questions pour les participants
17.10 – 17.30	Résumé et clôture – Lui Bell	Résumé de la journée, programme du jour 2, résultats attendus
18.00 – 20.00	Cocktail à Bungalow 8, Viaduct Harbour	

Heure	Jour 2	Commentaires
9.00 – 9.15	Ouverture de la session de travail en groupes– Lui Bell	Résumé du jour 1, objectifs et résultats attendus pour le jour 2, explication des tâches
9.15 – 9.55	Présentation des supports de travail et du code de bonne conduite développé par les experts techniques du PROE – Aline Schaffar	
9.55 – 10.30	Travail de groupe	Thématiques prioritaires relatives au code de bonne conduite: éléments manquants, éléments positifs et négatifs.
10.30 – 10.45	<i>Collation</i>	
10.10 – 10.20	Formation des groupes de travail et explication des tâches– Lui Bell	
10.20 – 12.30	Groupes de travail	4 groupes avec un animateur dans chaque groupe
12.30 –	<i>Déjeuner</i>	

13.30		
13.30 – 14.30	Groupes de travail	
14.30 – 15.30	Restitution des groupes de travail, discussion et validation	
15.30 – 15.45	<i>Collation</i>	
15.45 – 16.45	Restitution des groupes de travail, discussion et validation	
16.45 – 17.00	Résumé et clôture – Lui Bell	
	Soirée libre	

Heure	Jour 3	Commentaires
9.00 – 9.15	Ouverture – Lui Bell	Résumé du jour 2, programme de la journée
9.15 – 10.00	Finalisation et validation du code de bonne conduite pour l'observation des baleines et des dauphins dans les îles du Pacifique Sud développé le jour 2: validation des étapes suivantes	Présentation du rapport du groupe de travail préparé par les organisateurs
10.00 – 11.00	Discussion sur la possibilité de développer une association régionale pour l'observation des cétacés dans le Pacifique Sud: Wilfred Chivell, Thomas Kahu, Filipe Tonga	Collation et discussion
11.00 – 11.30	Comment tenir compte des attentes et des expériences des passagers dans la gestion durable du whale watching? – Mark Orams	
11.30 – 12.00	Programmes éducatifs à bord des bateaux de whale watching: comment cultiver des attentes réalistes en préservant l'authenticité du produit proposé? – Olive Andrews	Introduction à la sortie en mer
12.00 – 12.30	<i>Déjeuner</i>	
12.30	Transport jusqu'à la Marina pour rejoindre le bateau	
13.00 – 18.00 Sortie de whale watching	Application pratique des thématiques abordées (collation à bord du bateau) <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du programme éducatif élaboré par Whales Alive • Application du guide de bonne conduite 	

	<ul style="list-style-type: none">• Distances et angles d'approche• Méthodes de diminution des impacts du bateau sur les animaux observés• Méthodes de localisation et d'observation des animaux• Recherche: Démonstration de l'utilisation d'un hydrophone et des techniques de photo identification• Méthodes d'évaluation du comportement des baleines en réponse à la présence du bateau	
	Remarques finales, étapes suivantes et clôture: Lui Bell, Aline Schaffar, Olive Andrews	

ANNEXE 2: LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER

Nom	Affiliation	Pays	Email
Miri Tatarata	Direction de l'Environnement	Polynésie Française	miri.tatarata@environnement.gov.pf
Michael Poole	Dolphin and Whale Watching Expeditions	Polynésie Française	michaelpoole@mail.pf
Patrice Plichon	Direction de l'Environnement	Nouvelle Calédonie	patrice.plichon@province-sud.nc
Pierre Philippe Avron	Directeur du Syndicat des Activités Nautiques et Touristiques	Nouvelle Calédonie	ppa@canl.nc
Liz Munro	Service de l'environnement	Iles Cook	liz@environment.org.ck
Jonetani Tagivetaua	Ministère du tourisme	Fidji	jtagivetaua@govnet.gov.fj
Aisake Batibasava	Ministère des pêches	Fidji	ABatibasaga@fisheries.gov.fj
Francis Hickey	Centre culturel du Vanuatu	Vanuatu	francishi@vanuatu.com.vu
John Mahit	Département des pêches	Vanuatu	jmahit@gmail.com
Wilfred Chivell	Association des Opérateurs de Whale Watching d'Afrique du Sud	Afrique du Sud	chivell2@isales.co.za
Mr. Sai Too Go	South Pacific Travel	Fidji	sgo@south-pacific.travel
Thomas Kahu	Whale Watch Kaikoura	Nouvelle Zélande	thomas@whalewatch.co.nz
Jerry Agus	Ministère du tourisme	Papouasie Nouvelle Guinée	agus@pngtourism.org.pg
Jointly Sisiolo	Ministère de l'environnement et de la conservation	Iles Salomon	
Taki Hausia	Hideaway Motel	Tonga	hideaway@kalianet.to
Alan Bowe	Whale Watch Vava'u	Tonga	mou nu@tonfon.to
Anthony Cocker	Ministère du tourisme	Tonga	anthonycocker@tvb.gov.to
Malama Momoemausu	Département de conservation	Samoa	Malama.Momoemausu@mnre.gov.ws
Greg Hopping	Troppo Fishing Adventures	Samoa	greg@troppofishing.com
Meshu Ina	Niue Tourism	Niue	webpro.niuetourism@mail.gov.nu
Andrew Baxter	Département de conservation	Nouvelle Zélande	abaxter@doc.govt.nz
Lesley Gidding	Service de l'environnement	Australie	Nina.Lam@environment.gov.au
Nina Lam	Service de l'environnement	Australie	Lesley.Gidding@environment.gov.au
Aline Schaffar	Opération Cétacés	Nouvelle Calédonie	aline.schaffar@laposte.net
Olive Andrews	IFAW	Samoa	oandrews@ifaw.org
Lui Bell	PROE	Samoa	LuiB@sprep.org
Darren Kindleysides	IFAW	Australie	dkindleysides@ifaw.org
Filipe Tonga	IFAW	Tonga	ifawwav@kalianetvav.to
Cleo Bergin	IFAW	Nouvelle Zélande	cleo.bergin@gmail.com
Jorge Luis Basave	IFAW	Australie	Jbasave@ifaw.org
Rochelle Constantine	Université d'Auckland	Nouvelle Zélande	r.constantine@auckland.ac.nz
Mark Orams	Université de Massey	Nouvelle Zélande	oramsfamily@orcon.net.nz

ANNEXE 3: GRILLE D'INFORMATION PAR PAYS

	Nombre d'opérateurs	Espèces observées	Où/Quand	Type de sortie proposée	Mesures de gestion (réglementation, code de bonne conduite, licences)	Mesures éducatives (programme d'information au cours des sorties, formation des équipages)	Valeur socio-économique
Tonga	18	Baleine à bosse Globicéphale Péponocéphale Dauphin long bec	Juillet à début Novembre	Sorties en bateau (de 16 à 45 pieds), durée 4h ou 6h. Observations depuis un point de vue terrestre.	Décret des Pêches Décret du Tourisme Assurance au tiers Permis bateau Permis touristique	Programmes éducatifs à bord. Formation et accreditation annuelle des opérateurs	3.8 millions de dollars US (augmentation de 1.6 million)
Nouvelle Calédonie	19	Baleine à bosse	Mi-juillet à mi-septembre, Grand Lagon Sud	Sorties en bateau à la journée: 24 bateaux (19 catamarans et 1 monocoque à voile, 3 bateaux moteurs, 1 navire à grande vitesse)	Bateau de surveillance Réglementation du sanctuaire (harcèlement interdit) Agrément nautique touristique 2 chartes (syndicat + association)	Aucunes	30 millions de francs Pacifique, représente environ 25% du chiffre d'affaire annuel des sociétés de charter
Iles Cook	1 opérateur scientifique	Baleine à bosse	Saisonnier, hiver	Observations depuis un point de vue terrestre (pas partie intégrante d'une sortie organisée)	Décret pour l'environnement 2003 Réglementation pour la biodiversité et la conservation en cours, contiendra des mesures de protection des baleines et des dauphins, notamment en matière d'échouage.	Centre de recherche pour les baleines (matériel éducatif, information du public)	-
Fidji	3 opérateurs opportunistes	Globicéphale Baleine à bosse Cachalot Petit rorqual Rorqual de Bryde		Sorties en bateau (observation et nage avec les dauphins). Observation depuis un point de vue terrestre.	Pas de réglementation Pas de système de licence Décret des Pêches Décret pour les espèces marines Décret CITES et espèces en danger Code de bonne conduite sur une base volontaire	Pas de mesures éducatives mais devraient être développées au sein de la réglementation du sanctuaire actuellement en cours.	-
Niue	4 opérateurs opportunistes (1 plongée +	Baleine à bosse Grand dauphin	Baleines de Juillet à Octobre,	Sorties en bateau à la demie journée. Observations	Code de bonne conduite en cours de réglementation		-

	3 pêche)		dauphins toute l'année	depuis un point de vue terrestre.			
Iles Solomon	Aucun	?	-	-	Aucune	Aucunes	-
Samoa	Aucun	Baleine à bosse Dauphin long bec Grand dauphin	Baleines de Août à Octobre, dauphins toute l'année	Opportuniste	Réglementation en cours de considération par le Parlement	-	Minimal
Vanuatu	1 opérateur opportuniste	Dauphin long bec	-	Sortie en bateau (ancien bateau à moteur)	Volontaire	-	Minimal
Polynésie Française	26 avec permis + 3 sans permis	Dauphin long bec Baleine à bosse Sténo Globicéphale Péponocéphale	Dauphins : intérieur lagon ou moins de 200m du récif, toute l'année. Baleines: de 400m à 1km du récif, de Juillet à Novembre. Sténos: de 400m à 1km du récif. Péponocéphales: de 400m à 8km du récif.	Sorties en bateau à la demie journée (capacité de 8 à 40 passagers)	Réglementation de l'activité. Brochure explicative des règles de bonne conduite. Système de permis pour le whale watching	Selon les opérateurs	Environ 1 million de dollars US

ANNEXE 4: DOCUMENT DE TRAVAIL 1

Table récapitulative des codes de bonne conduite et réglementations dans la région Pacifique:

NZ Nouvelle Zélande, AUS Australie, PF Polynésie Française, NC Nouvelle Calédonie, TG Tonga, IC Iles Cook, Hawaii, SA Samoa, Niue

	NZ	AUS	PF	NC	TG	IC	Hawaii	SA	Niue
Code de bonne conduite		x	x	x	x	x	x	x	x
Réglementations	x	x	x				x		
GENERALITES									
Matériel éducatif disponible à bord des bateaux de whale watching	x	x							x
Observation des animaux sans perturber leurs comportements ni déplacements	x	x	x				x	x	
Harcèlement des animaux interdit	x		x	x			x		x
Interdit de toucher les animaux		x	x					x	
Interdit de nourrir les animaux	x	x	x				x	x	
Ne pas jeter de déchets ni autres objets dans l'eau	x	x			x			x	
METHODE D'APPROCHE									
De façon oblique par l'arrière, à un angle supérieur à 30° au cap de l'animal	x	x	x	x		x	x		
Suivre une route parallèle à celle des animaux et ne pas les dépasser	x	x	x				x		
Ne pas approcher les animaux directement de front, ni leur couper la route	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Ne pas approcher les animaux directement par l'arrière		x	x	x	x			x	x
Ne pas s'interposer entre les membres d'un groupe	x	x	x	x		x	x	x	x
Ne pas encercler les animaux		x	x	x	x	x	x	x	x
Bateaux doivent se regrouper pendant les observations	x	x	x	x					
Bateaux doivent coordonner leur approche	x	x	x				x		
Si un animal approche le bateau :									
1) mettre le moteur au point mort et laisser l'animal approcher; ou,		x	x						
2) ralentir et maintenir son cap en évitant toute collision; ou,		x							
3) ralentir et changer de direction afin d'éviter l'animal.	x	x							
Eviter les changements soudains et répétés de direction	x	x	x			x	x		
Quitter les animaux si votre présence perturbe leur comportement	x	x	x		x	x	x	x	x
Quitter la zone de prudence à vitesse réduite puis augmenter la vitesse de façon graduelle	x	x	x		x		x		
Ne pas bloquer les animaux contre un récif ou une terre			x	x			x		
NUISANCE SONORE									
Ne pas produire de bruits forts et soudains à proximité des animaux	x	x			x			x	x
Eviter les changements de régime		x	x		x				
Ne pas retransmettre des sons sous l'eau		x	x						
DISTANCE D'APPROCHE - BALEINES									
50 mètres	x		x	x					x
100 mètres		x			x	x	x	x	
300 mètres si déjà trois bateaux présents à moins de 300m	x	x							
Zone de prudence dans un rayon de 300 mètres des animaux	x	x	x		x	x			
DISTANCE D'APPROCHE - DAUPHINS									
30 mètres			x						
50 mètres		x							
100 mètres								x	
Zone de prudence dans un rayon de 150 mètres des animaux		x							
DUREE D'OBSERVATION									
30 minutes			x				x		x
1 heure								x	
A limiter					x				
VITESSE									
Vitesse d'approche inférieure à 3 noeuds à moins de 300 mètres des animaux		x	x		x			x	x
Eviter les changements soudains et répétés de vitesse	x	x	x				x		
La vitesse d'approche doit réduire au minimum la vague d'étrave	x	x				x	x	x	x
SIGNES DE PERTURBATION									
Les animaux quittent la zone		x	x			x	x	x	x
Changements de direction et de vitesse		x	x			x	x	x	x
Modification du temps d'apnée		x	x			x	x	x	x
Modification du comportement acoustique		x	x						
Activité en surface telle que frappement de caudale		x	x				x		

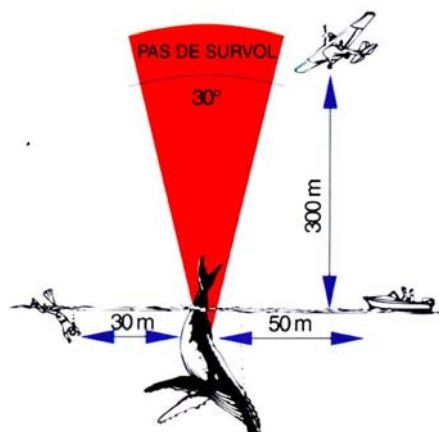
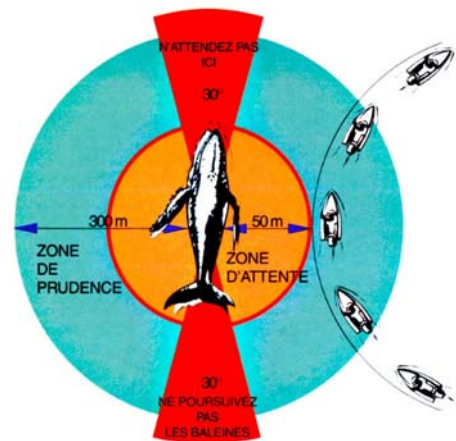
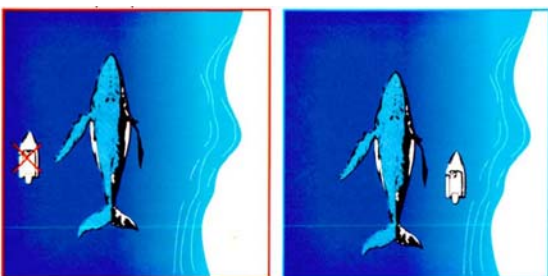
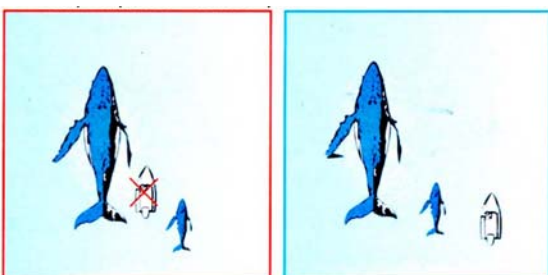
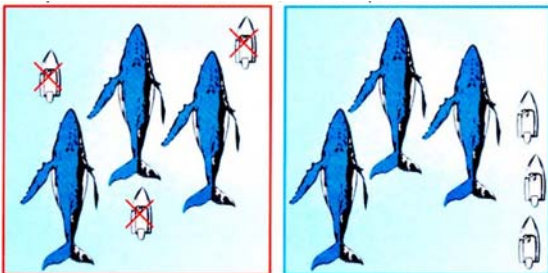
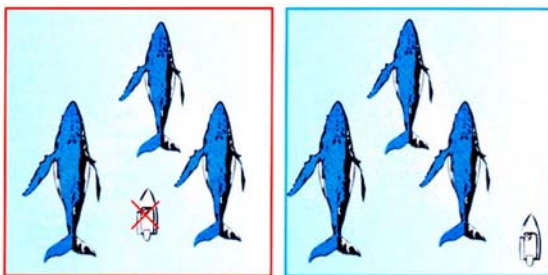
	NZ	AUS	PF	NC	TG	IC	Hawaii	SA	Niue
CONDITIONS PARTICULIERES A L'OBSERVATION DES GROUPES AVEC PETIT(S)									
Limiter la durée d'observation			x						
Distance minimum d'approche de 100 mètres			x						x
Distance minimum d'approche de 200 mètres	x							x	
Distance minimum d'approche de 300 mètres		x							
Si un bateau se retrouve accidentellement à moins de 300 m d'un groupe avec petit(s), il doit:									
1) arrêter les moteurs ou les mettre au point mort; ou,		x							
2) sortir de la zone des 300 m à petite vitesse		x							
NOMBRE DE BATEAUX									
Un seul bateau dans la zone de prudence						x			
Pas plus de trois embarcations (bateaux ou avions) à moins de 300 m des animaux	x								
Ne pas pénétrer dans la zone de prudence si déjà 2 bateaux dans cette zone		x			x			x	
OBSERVATION DEPUIS UN POINT DE VUE TERRESTRE									
Respecter l'environnement utilisé		x			x	x			
TYPE D'EMBARCATION									
Jet skis interdits dans la zone de prudence		x			x	x		x	x
OBSERVATIONS AERIENNES									
Maintenir une distance supérieure à 300 m		x	x	x	x	x	x	x	
Maintenir une distance supérieure à 150 m	x								
Interdit d'atterrir sur l'eau pour observer les animaux		x			x				
Observation interdite aux hélicoptères					x				
Ne pas approcher les animaux de front		x							
NAGE AVEC LES CETACES									
Interdit de nager avec les cétacés		x				x	x		
Nageurs ne doivent pas s'approcher à moins de 30m d'un groupe de cétacés		x	x						x
Nageurs ne doivent pas s'approcher à moins de 100m d'un groupe de cétacés	x							x	
Nageurs doivent être encadrés par un opérateur licencié					x				x
Pas plus de 4 personnes et un guide ne doivent nager simultanément avec un groupe de cétacés					x				
Pas plus de 6 personnes ne doivent nager simultanément avec un groupe de cétacés									x
Les autres bateaux doivent rester à une distance supérieure à 100m à celui des nageurs					x				x

ANNEXE 5: DOCUMENT DE TRAVAIL 2

SCHEMAS D'APPROCHE DES CETACES

Au sein des codes de bonne conduite pour l'observation des cétacés, les méthodes et distances d'approche sont souvent résumées sous forme de schémas explicatifs.

Ces schémas permettent de présenter de façon simple et compréhensible les règles de base à respecter pour l'approche des cétacés dans leur milieu naturel.



ANNEXE 6: DOCUMENT DE TRAVAIL 3

ANALYSE THEMATIQUE DES CODES DE BONNE CONDUITE POUR L'OBSERVATION DES BALEINES ET DES DAUPHINS

Garrod et Fennell, 2004

Résumé des résultats obtenus

En 2004, Garrod et Fennell ont réalisé une analyse thématique détaillée de 58 codes de bonne conduite existants de par le monde (Garrod and Fennell, 2004). Ils ont ainsi pu montrer que :

- 22 thèmes sont récurrents au sein des codes de bonne conduite:
 - Approche: méthode et distance par avion, méthode et distance par bateau, nombre de bateaux en observation simultanée.
 - Interaction: nager, toucher, nourrir, nuisance sonore, temps d'observation par espèce, temps d'observation/minutes.
 - Gestion: licence d'exploitation, contrôle de la pollution, conditions à l'observation des groupes avec petit(s), fondement des règles, application des règles, protection dans le cadre des réserves marines, éthique.
 - Généralités: zone d'application du code, code développé pour, code développé par, date de création.
- La distance minimum d'approche par bateau est le plus souvent comprise entre 50 et 99 mètres (41,4%), suivie par une distance de 100 mètres (25,9%). La distance moyenne calculée à partir de 51 textes est de 122,5 mètres.
- Lorsque les observations par avion sont autorisées, la distance minimum d'approche est le plus souvent de 300 mètres (70,6%).
- Dans 66,6% des cas où une mention était faite d'une limite du temps d'observation, celle-ci était établie à 30 minutes. La moyenne calculée à partir de 27 textes est de 41,7 minutes.
- Le nombre de bateaux en observation simultanée des animaux est limité à un dans 48,4% des textes, à deux dans 30% et à trois dans 20%.
- Aucun code de bonne conduite n'autorise à toucher les animaux. Une interdiction stricte est spécifiée dans 32% des codes.
- Nourrir les animaux est généralement interdit. Un seul texte mentionne qu'il est possible de nourrir les animaux mais sous réserve de conditions strictes.
- Une interdiction de produire du bruit à proximité des animaux est spécifiée dans 84,6% des cas.
- L'observation de groupes contenant un petit est le plus souvent soumise à des conditions particulières (50%) et est interdite dans 30% des cas.
- Un code de bonne conduite doit être composé de règles simples afin de pouvoir aisément être mis en pratique.
- L'élaboration d'un code de bonne conduite pour le whale watching doit se faire en consultation avec les différents secteurs impliqués dans l'activité.